

# Les autres chantiers du SCOT...

## Prévention des inondations par ruissellement des eaux pluviales

La prochaine réunion du groupe de suivi de l'étude est prévue le 28 septembre 2009 à 14h30 dans les locaux de la DDEA. Le thème portera sur la restitution des résultats d'études.

## Pour une qualité durable de l'urbanisme dans les sites d'activités

Le Syndicat mixte du SCOT des Vosges centrales et l'Association des Maires des Vosges proposent le **25 septembre 2009** une journée de visites de sites d'activités conçues dans la perspective d'un urbanisme durable :

- ➔ la zone d'activités d'intérêt départemental de Remomeix (53 ha) labellisée PALME en raison de la prise en compte de fortes contraintes environnementales,
- ➔ la petite zone d'activités de Raves (3 ha), dédiée à la filière bois et conçue dans un souci d'intégration paysagère,
- ➔ le parc de Wesserling, comme exemple de reconversion économique et touristique d'une friche industrielle (24 ha) localisée dans un site patrimonial classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Les thèmes de l'insertion paysagère, de la qualité architecturale, de l'accessibilité, de la gestion de l'eau, de l'utilisation des énergies renouvelables seront abordés.

Ce voyage s'adresse aux élus des communes et des communautés de communes du SCOT, ainsi qu'à leurs techniciens pour leur faire rencontrer leurs homologues, porteurs de projets innovants.

Inscriptions auprès de l'Association des Maires des Vosges, Tél.: 03.29.29.88.30

## Les Ateliers pédagogiques pour un urbanisme durable

Le Syndicat Mixte, en partenariat avec la DDEA et la CAUE des Vosges proposent un accompagnement technique individualisé aux élus soucieux de s'engager dans un projet d'habitat ou de zone d'activités durable. Des actions pédagogiques communes pourront également être menées (visites d'expériences, conférences, publications).

N'hésitez pas à contacter le Syndicat du SCOT pour tout renseignement complémentaire...

# Informations utiles

Directeur de publication : Michel Heinrich,

Président du Syndicat Mixte du SCOT des Vosges Centrales.

Diffusion : 300 exemplaires.

Imprimerie interne

### Coordonnées du Syndicat Mixte du SCOT des Vosges centrales

29, avenue Victor Hugo à Epinal

Tel : 03 29 32 47 96

Fax : 03 29 35 22 03

### Les contacts

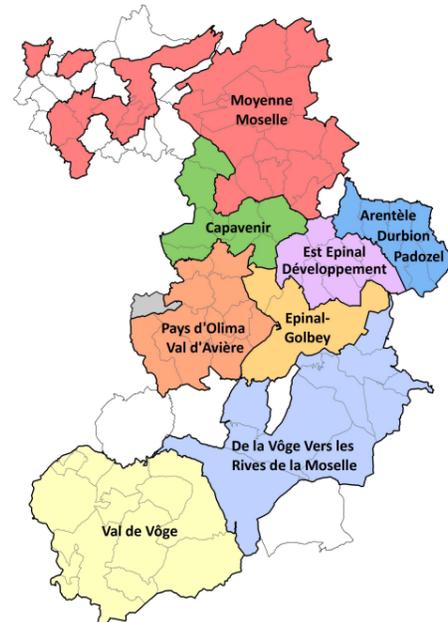
Laurence Bertrand - Directrice du Syndicat

Mel : syndicat@scot-vosges-centrales.fr

Pierre Alain Thiébaud - Chargé de l'assistance aux communes

Mel : pierre-alain.thiebaud@scot-vosges-centrales.fr

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale s'étend sur **103 communes et 8 communautés de communes** :



# INFO SCOT

2 È M E S E M E S T R E 2 0 0 9

## L'édito du Président

### Un Plan Climat pour les Vosges Centrales !

Le 30 janvier 2009, le Comité Syndical a pris la décision de s'engager dans un Plan Climat Territorial. Il est en effet primordial de préparer le territoire des Vosges Centrales au changement climatique. Or, il est désormais reconnu que les choix en matière d'aménagement et d'urbanisme, notamment pour l'habitat, les locaux d'activités et les transports ont un impact important sur les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.



Le SCOT est un outil privilégié pour anticiper le changement climatique par une politique d'urbanisme qui lutte contre l'étalement urbain et favorise l'articulation entre l'habitat et les transports en commun.

C'est pourquoi le Grenelle de l'Environnement prévoit de renforcer leur rôle ainsi que celui des Plans Locaux d'Urbanisme dans ce domaine.

Le SCOT est aussi une plate-forme de concertation entre de nombreuses collectivités locales ou institutions partenaires qui sont les acteurs potentiels du plan climat. C'est donc un bon levier local pour mobiliser et encourager chacun à s'engager dans l'action aux échelles géographiques qui conviennent.

Je compte bien évidemment sur chacun d'entre vous pour relever ce défi !

Michel Heinrich

Président du Syndicat mixte du SCOT des Vosges Centrales

### DANS CE NUMÉRO :

L'édito 1

Un Plan Climat pour les Vosges Centrales

Les actualités du SCOT 1

DOSSIER  
Le Plan Climat des Vosges centrales 2  
3

Eclairage 4

Infos utiles 4

## Les actus du SCOT

### Prévenir les risques d'inondation par ruissellement des eaux pluviales

Trois réunions de présentation des résultats de l'étude confiée aux cabinets Hydratec et Asconit à l'intention des conseillers municipaux du territoire seront organisées au cours de l'automne à :

➔ Xertigny le 19 novembre 2009 à 9H30 à la Salle des Fêtes

➔ Deyvillers le 19 novembre 2009 à 15H00 à la Salle Polyvalente

➔ Thaon les Vosges le 20 novembre 2009 à 15H00 à la Salle Verdun de la Mairie

### Voyage consacré aux zones d'activités durables 25 septembre 2009

Journée-visite de sites d'activités conçues dans la perspective d'un urbanisme durable dans les Vosges et le Haut-Rhin.

Sortie organisée conjointement par le Syndicat mixte du SCOT des Vosges Centrales et l'Association des Maires des Vosges, en partenariat avec la DDEA et le CAUE des Vosges.

### Les Rendez-vous du Plan Climat

14 septembre 2009

Comité Syndical du SCOT avec la présentation de la démarche de Plan Climat aux élus du SCOT (17H30 à l'Espace Cours)

Fin 2009 - début 2010

Trois réunions publiques territorialisées de présentation des résultats du Bilan Carbone®.

## De quoi s'agit-t-il ?

Un Plan Climat territorial est un cadre d'actions fondé sur le volontariat qui articule l'ensemble des politiques pour :

- ➔ Réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES),
- ➔ Réduire les consommations énergétiques,
- ➔ S'adapter au changement climatique.

Il fixe des objectifs quantifiables en corrélation avec l'identité du territoire, définit un programme précis d'actions pour atteindre ces objectifs et prévoit les moyens d'évaluation qui permettront d'ajuster et de pérenniser le plan climat.

C'est aussi un moyen de :

- ➔ Réduire la dépendance aux énergies fossiles pour garantir l'emploi et l'activité économique en utilisant davantage les ressources locales,
- ➔ Lutter contre la précarité en développant l'accès aux logements à basse consommation énergétique,
- ➔ Renforcer l'attractivité du territoire en proposant un environnement et une qualité de vie meilleure,
- ➔ Favoriser le dialogue social en réunissant les acteurs du territoire et les citoyens autour d'un projet de société.

## L'expérience de la Communauté de Communes Epinal-Golbey

La Communauté de Communes Epinal Golbey s'est, elle aussi, engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Territorial en juin 2008. Cette démarche n'est qu'une suite logique à l'opération d'envergure réalisée sur le territoire communautaire dès 2007 : la Thermographie Aérienne.

Cette première opération de sensibilisation de la population aux déperditions thermiques de l'habitat, a conduit, tout naturellement, la Communauté de Communes Epinal Golbey à poursuivre sa politique de Développement Durable et à s'engager dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit là d'une réelle volonté politique qui, à travers un programme d'actions en faveur de la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, engage le territoire dans la lutte contre le réchauffement climatique tout en économisant les ressources naturelles du territoire. C'est un véritable défi environnemental pour notre collectivité.

L'écriture du Plan Climat Territorial nécessitant au préalable une phase de concertation à l'échelle du territoire, dont l'importance est primordiale, il nous a effectivement semblé intéressant de la mener conjointement avec le SCoT qui se lance lui aussi aujourd'hui dans l'élaboration d'un Plan Climat. Une mise en commun à ce niveau a un double intérêt :

- ➔ nous conduire vers une démarche de concertation efficace et performante,
- ➔ permettre une cohérence entre les deux Plans Climat Territoriaux

Benoit Jourdain

Conseiller communautaire

**A NOTER : 14 Septembre 2009 - A l'Espace Cours, à 19h15, réunion de présentation du volet « Patrimoine et services » du Bilan Carbone® de la Communauté de Communes Epinal-Golbey par le Cabinet Explicit**

Contact : Laurence Georgeon - Maison de l'Environnement 03.29.68.69.60

## Déroulement de la démarche

Le Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales se décompose en trois temps:

- ➔ **Diagnostic** : réalisation d'un Bilan Carbone® Territoire (quantification des émissions de gaz à effet de serre du territoire),
- ➔ **Concertation** : sensibilisation / diffusion de la « Culture Climat » sur le territoire, identification de pistes d'actions avec l'ensemble des parties prenantes (élus, partenaires, etc.),
- ➔ **Action** : élaboration du plan d'actions à mettre en œuvre.

Le Syndicat Mixte du SCoT assure l'animation de la démarche avec l'appui du Cabinet Explicit chargé également du Bilan Carbone®.

